Fiche

1. Comment exprime-t-on le futur en anglais ?

En anglais, il n'y a pas de temps futur. Pour évoquer un événement qui n'a pas encore eu lieu, on a recours à différentes structures :

- l'auxiliaire modal *will* (forme contractée : *'ll*) + verbe ; c'est la structure la plus employée pour renvoyer à l'avenir ;

Ex. : *One day you**'ll remember** what I told you.* (Un jour, tu te souviendras de ce que je t'ai dit.)

- *be going to* + verbe ; cette structure s'emploie pour parler de quelque chose qui a de fortes chances de se produire ;

Ex. : *We**'re going to spend** the weekend at the seaside.*

- *be about to* + verbe; avec *be about to*, on exprime une action qui est sur le point de s'accomplir ;

Ex. : *The show **is about to start** .* (La représentation est sur le point de commencer.)

- présent en *be* + V-*ing*. On peut également employer le présent progressif pour parler de faits qu'on a planifiés ; pour éviter toute ambiguïté, on introduit un indicateur de temps.

Ex. : *We**'re going out** tonight.* (Nous sortons ce soir.)

2. Quelle autre structure permet d'exprimer le futur ?

Une proposition subordonnée de temps peut avoir une valeur de futur.
Elle peut être introduite par *as soon as* (dès que), *when* (quand), *until* (jusqu'à ce que), *as long as* (tant que), *while* (pendant que), *once* (une fois que). Elle est suivie d'un verbe au présent simple et non au futur.
Ex. : ***As soon as** you arrive in New York, go to the hotel to leave your luggage.* (Dès que vous arriverez à New York, allez à l'hôtel pour déposer vos bagages.)

3. Pour exprimer l'ordre, existe-t-il un mode impératif ? Quelles sont ses caractéristiques ?

• En anglais comme en français, un verbe à l'impératif n'a pas de sujet exprimé et ne se conjugue qu'à **trois personnes.**
À la 2e personne du singulier et du pluriel, on emploie simplement la base verbale.
Ex. : ***Open** your books.* (Ouvrez vos livres.)
À la 1re personne du pluriel, on emploie *let's* (= *let us*) devant la base verbale.
Ex. : ***Let's go** together.* (Allons-y ensemble.)
À la forme négative, on emploie *don't* devant la base verbale (ou *Let's not* + base verbale).
Ex. : ***Don't be** late.* (Ne soyez pas en retard.)

• L'impératif à la deuxième personne permet d'exprimer :

- un ordre quand la phrase impérative est affirmative ; la phrases peut être suivie du *tag will you?* qui atténue l'ordre.

Ex. : ***Open** the window, **will you?*** (Ouvre la fenêtre, veux-tu ?)

- une interdiction quand la phrase impérative est négative.

Ex. : ***Don't fight** over this.* (Ne vous disputez pas pour cela.)

• À la première personne du pluriel, le locuteur s'inclut dans le groupe auquel il s'adresse ; l'impératif exprime alors une suggestion. La phrase peut être suivie du *tag shall we?*
Ex. : ***Let's have** a look in here, **shall we?*** (Voyons ce qu'il y a là-dedans !)

Exercice n°1

Exercice n°2

Exercice n°3

Exercice n°4

Exercice n°5

Exercice n°6

4. Quelle structure permet d'exprimer le conditionnel ?

• C'est l'auxiliaire modal *would* (forme contractée : *'d*). Cet auxiliaire s'emploie de la même façon que le conditionnel français :

- pour exposer un fait soumis à une condition exprimée au passé (dans une proposition en *if* + prétérit)

Ex. : *Pupils **would** be less tired if they finished school earlier.* (Les élèves seraient moins fatigués si l'école finissait plus tôt.)

- pour demander ou offrir quelque chose de façon polie ;

Ex. : ***Would** you like some coffee?* (Voudriez-vous du café ?)

- comme transposition de *will* dans un discours indirect introduit par un verbe au passé,

Ex. : *Richard told me **would** be there at six.* (Richard m'a dit qu'il serait là à six heures.)

• Quand la condition est exprimée dans une proposition en *if* + *past perfect*, on emploie dans la proposition principale la structure *would* + *have* + participe passé, qui se traduit par un conditionnel passé.
Ex. : *We **would** never **have met** if your parents had emigrated to the USA after the war.* (Nous ne nous serions jamais rencontrés si tes parents avaient émigré aux États-Unis après la guerre.)

5. L'auxiliaire *should* sert-il également à exprimer un conditionnel ?

• En anglais britannique, *should* s'emploie, à la 1re personne du singulier et du pluriel, pour exprimer le conditionnel (il est d'un niveau de langue plus soutenu que l'auxiliaire *would*).
Ex. : *I **should** speak about this problem to the headmaster if I were you.* (Si j'étais vous, je parlerais de ce problème au proviseur.)

• Cependant, *should* est désormais le plus souvent employé avec le sens de **« devoir » au conditionnel** (« devrais », « devrait », « devraient »). Il permet d'exprimer :

- une probabilité, ex. : *They **should** be back by ten.* (Ils devraient rentrer vers dix heures.) ;
- un conseil ou un reproche, ex. : *Tom **shouldn't**speak like that to his girlfriend.* (Tom ne devrait pas parler de cette façon à sa petite amie.) ;
- de l'agacement (dans une question commençant par *why* ou *how*), ex. : *Why **should** I look after my little brother?* (Et pourquoi devrais-je garder mon petit frère ?)

• La structure *should* + *have* + participe passé se traduit par le verbe « devoir » au conditionnel passé.
Ex. : ***You should have told** me the truth.* (Tu aurais dû me dire la vérité.)

6. Quelle autre structure permet d'exprimer le conditionnel ?

Une proposition subordonnée de temps peut avoir une valeur de conditionnel.
Elle peut être introduite par *as soon as* (dès que), *when* (quand), *until* (jusqu'à ce que), *as long as* (tant que), *while* (pendant que), *once* (une fois que). Le verbe qui suit est au prétérit modal.
Ex. : *We'd have to wait right in the middle of nowhere **until someone spotted** us if our car suddenly broke down.* (Nous serions obligés d'attendre dans ce coin perdu jusqu'à ce que quelqu'un nous repère si notre voiture venait à tomber en panne.)

Exercice n°7

Exercice n°8

Exercice n°9

Exercice n°10

© 2000-2025, Miscellane